

Questions orales

retrait complet des missiles. Ce serait une erreur si le communiqué ou moi-même fixions un chiffre quelconque actuellement, car cette question doit être discutée à la table des négociations auxquelles je ne participe pas. Je me demande même si les États-Unis devraient proposer un quelconque chiffre. J'espère que des propositions précises vont être soumises et discutées d'ici à la fin décembre.

* * *

● (1430)

L'INDUSTRIE**LA SOCIÉTÉ MAISLIN TRANSPORT LTD.—LES DÉCLARATIONS
DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE**

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): J'aimerais poser au ministre de l'Industrie et du Commerce une question qui fait suite à celle du leader parlementaire de l'opposition. Le ministre a averti le député de ne pas soulever de questions qui risqueraient de nuire aux actions de Maislin qui sont émises dans le public. Il devrait peut-être surveiller son ministère et donner le même avertissement à l'un de ses fonctionnaires dont la *Gazette* rapportait ce matin les propos suivants:

... «à moins que quelque chose d'extraordinaire ne se produise, l'entreprise n'aura bientôt plus un sou, probablement dès le mois de juin.

Elle pourrait être placée sous séquestre...

Le ministre possède-t-il des renseignements qui confirment cette possibilité, ou le fonctionnaire de son ministère, dont la *Gazette* reprenait les propos ce matin, parlait-il à tort et à travers?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Je suis persuadé que le député aurait lui aussi souhaité, quand il était ministre, connaître l'identité de ces «sources officielles» dont les journaux rapportent sans cesse les propos. Les députés des deux côtés de la Chambre doivent prendre leurs responsabilités et éviter de discuter d'une information confidentielle de nature commerciale. En outre, à ma connaissance, les états financiers dont on a parlé n'ont même pas encore été vérifiés et transmis aux actionnaires. Je trouve, en effet, que les députés des deux côtés de la Chambre seraient mal venus de commenter ces prétendus renseignements.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INFIRMER LES DÉCLARATIONS

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Compte tenu des réponses vagues, ambiguës et évasives que le ministre a données aux députés de notre parti, je trouve très intéressant de voir que l'article publié aujourd'hui sur Maislin figure à côté

d'un autre article concernant un «fin matois», car justement, il semble vouloir jouer au plus fin avec nous.

Le ministre daignera-t-il nous dire si la compagnie va bientôt manquer d'argent? Quelle est son opinion? Va-t-il nous dire s'il est possible qu'elle fasse faillite? Va-t-il nous dire si son fonctionnaire a eu raison de laisser entendre qu'elle serait bientôt à court de fonds? Peut-il nous confirmer ces déclarations ou va-t-il, dans l'intérêt de la compagnie Maislin qu'il semble vouloir protéger, infirmer publiquement aujourd'hui la véracité des déclarations attribuées à ses fonctionnaires? S'il veut protéger Maislin, il doit dissiper tout malentendu en disant ou bien que son fonctionnaire a absolument tort ou qu'il y a une certaine part de vérité dans ses affirmations.

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Tout d'abord, madame le Président, les députés de l'opposition officielle sont bien les dernières personnes au monde en droit de s'effaroucher devant des réponses évasives. Deuxièmement, je réitère ma première réponse. Il ne s'agit pas seulement du sort de la compagnie, mais également de celui de ses 1,400 employés canadiens. Il faut également tenir compte des actionnaires et de tous les sous-traitants. Je m'étonne que le chef de l'opposition, qui se prétend très conscient de ses responsabilités, pose une question pareille.

M. Jarvis: N'oublions pas non plus les contribuables canadiens qui ont 34 millions en jeu.

Des voix: Bravo!

LA DETTE ÉVENTUELLE DES CONTRIBUABLES

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Je voudrais poser une question au ministre. Elle n'a absolument rien à voir avec le marché des actions, les employés ou quoi que ce soit, mais elle concerne plutôt le contribuable. Une garantie de 34 millions pour ces prêts signifie que le contribuable pourrait être appelé à payer, en raison de cette dette éventuelle, la somme de 34 millions de dollars. Comment le ministre responsable évalue-t-il cette dette éventuelle pour le contribuable canadien: Est-ce un grand risque, un moyen risque ou un petit risque?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, madame le Président, quand la Commission des valeurs de l'Ontario aura été saisie de ces états financiers...

M. Jarvis: Contentez-vous de l'évaluer Ed.

M. Lumley: ... le député pourra se faire une opinion à leur sujet.

M. Nielsen: Quel fin matois!